

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 71-409/SG/CG portant reconduction pour une nouvelle période de dix années du régime fiscal stabilisé accordé à la Société Africaine Forestière et Agricole.

n° 71-409/SG/CG

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
17 mars 1971

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1971

Date du numéro  
10 avril 1971

### TEXTE INTÉGRAL

La stabilité des taux, des règles d'assiette et du mode de perception de la patente spéciale, ainsi que le maintien de l'exclusion de tout autre impôt dans les conditions prévues par l'

#### article 11

63.18 du Code général des Impôts, sont garantis à la Société Africaine Forestière et Agricole pour une nouvelle période de dix années, à compter du 1 janvier 1971.